

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1906)
Heft: 61

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Août 1906.

N^o 61.

August 1906.

Prix du numéro 25 cent.

Preis der Nummer 25 Cts.

Prix de l'abonnement pour non-sociétaires . . . Fr. 5. — par an.

Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5. — per Jahr

SOMMAIRE:

Sécession. — Nouvelles des Sections. — Assemblée générale.
— Une bonne nouvelle. — Communication de la Ligue pour la Beauté.

INHALTSVERZEICHNIS:

Sezession. — Sektionsnachrichten. — Generalversammlung.
— Eine gute Nachricht. — Schreiben der Vereinigung für Heimatschutz.

Sécession.

Nous avons l'intention de laisser la « Sécession suisse » vaquer tranquillement à ses petites affaires, surtout parce que ses fondateurs, à l'encontre de ce qu'on entendait jusqu'à présent sous « Sécession », ne sont pas des novateurs, mais de vieux messieurs, vieux d'âge ou de compréhension artistique, et il est dit que l'on doit respecter la vieillesse!

Nous nous étions réjouis en entendant les chants de paix vraiment touchants que le président de la Sécession nous avait fait entendre, en parlant de « tolérance », de travail en commun, quoique, franchement, nous ne comprenions pas très bien la nécessité d'une scission pour pouvoir travailler ensemble! Nous espérions même persuader les sécessionnistes dans une discussion franche, loyale, que leur manière de procéder, de fonder une nouvelle société composée de vieux éléments, sans aucune nécessité, sans aucune raison plausible, ne pouvait qu'être nuisible au développement de l'art et aux artistes.

Bref, notre but était: De faire notre possible pour ramener la concorde parmi les artistes.

Et cette concorde est un besoin impérieux, une nécessité vis-à-vis du dehors, et toute scission ne peut que nuire, non pas seulement à une catégorie d'artistes, mais à tous, ainsi qu'au développement de l'art en général.

Les artistes sont trop peu nombreux en Suisse et l'art y est encore beaucoup trop traité en quantité négligeable, comme une chose superflue, pour que les artistes puissent se permettre de poursuivre des intérêts personnels, de faire de la politique de clocher.

C'est pour ces raisons que nous avons voulu éviter tout ce qui pouvait envenimer la plaie causée par la scission: c'est aussi pour cela que nous sommes restés tranquilles, lorsque nous avons appris la fondation de la « Sécession ». Il nous était impossible de l'approuver et protester contre aurait pu nuire. Nous voulions, nous le répétons, la paix et la concorde, et nous espérions y arriver en prouvant aux sécessionnistes qu'il n'y avait pour eux aucune raison de fonder une nouvelle société.

Mais voilà qu'il nous parvient un élaborat du Comité de la Sécession qui nous force à changer de position.

Cet élaborat consiste en deux bulletins hétérographiés.

